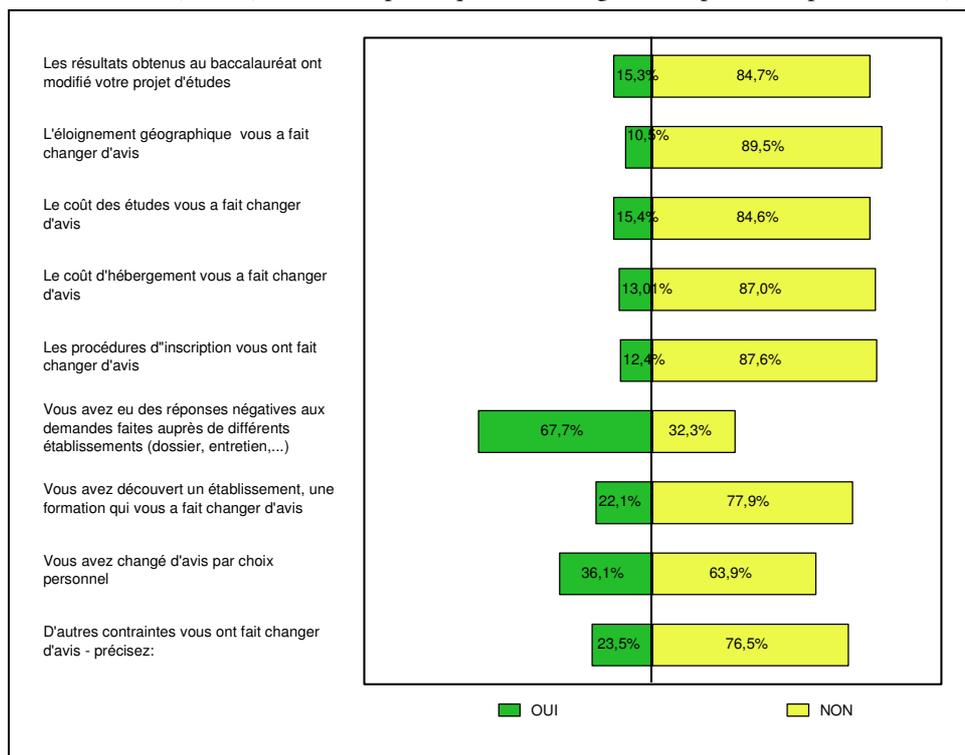


Les conditions de la non-réinscription en 2002-2003 des bacheliers 2001 inscrits à l'Université d'Orléans en 2001-2002

A la rentrée universitaire 2001-2002, 2931 nouveaux bacheliers se sont inscrits pour la première fois à l'Université d'Orléans. L'année suivante, 2183 de ces étudiants se sont réinscrits à l'Université d'Orléans et 748 ne l'ont pas fait. Un bachelier sur quatre (25,5%) ne s'est donc pas réinscrit à l'Université. Pour mieux connaître la situation de ces étudiants au début de l'année universitaire 2002-2003 ainsi que les motivations de leur non-réinscription à l'Université d'Orléans, l'OVE a réalisé une enquête au troisième trimestre de l'année civile 2003. Cette note présente les résultats de cette enquête et porte sur les conditions de l'inscription à l'Université d'Orléans de ces étudiants (premiers vœux émis en Terminale, inscriptions parallèles), leur opinion sur l'Université (formation suivie, campus), les différentes situations vécues par ces étudiants en octobre 2002 (poursuite d'études, vie active), les motivations de leur non-réinscription et le bilan que ces étudiants dressent eux-mêmes de cette première année à l'Université d'Orléans.

Les conditions de l'inscription à l'Université d'Orléans

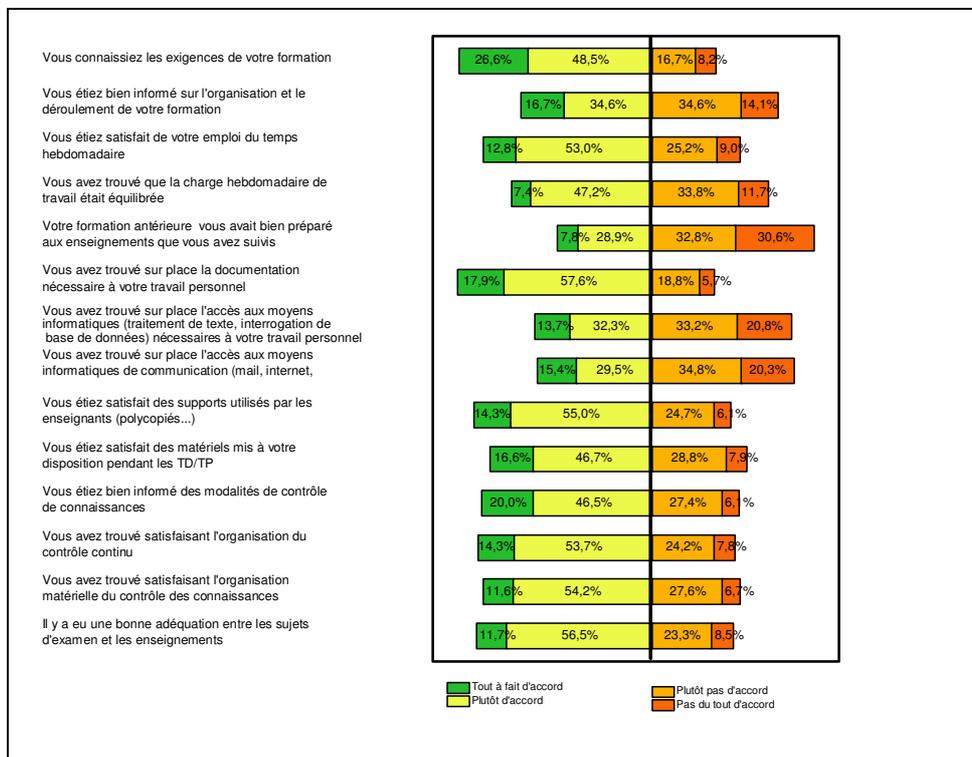
Pour leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, six étudiants interrogés sur dix (59,8%) souhaitaient suivre des études universitaires (dont 41,0% en DEUG et 18,8% en DUT). Un jeune sur cinq (20,3%) aurait souhaité faire un BTS, plus particulièrement dans le domaine des « Services » (15,3%). Parmi les 30 étudiants qui avaient comme premier vœu de suivre des études dans une école spécialisée, 21 souhaitaient intégrer une école dans le secteur paramédical. D'une manière générale, lorsque l'inscription à l'université d'Orléans ne correspond pas au premier vœu émis en Terminale, c'est le plus souvent parce que l'étudiant a eu « des réponses négatives aux demandes faites auprès de différents établissements » (67,7%) mais aussi parce qu'il a « changé d'avis par choix personnel » (36,1%).



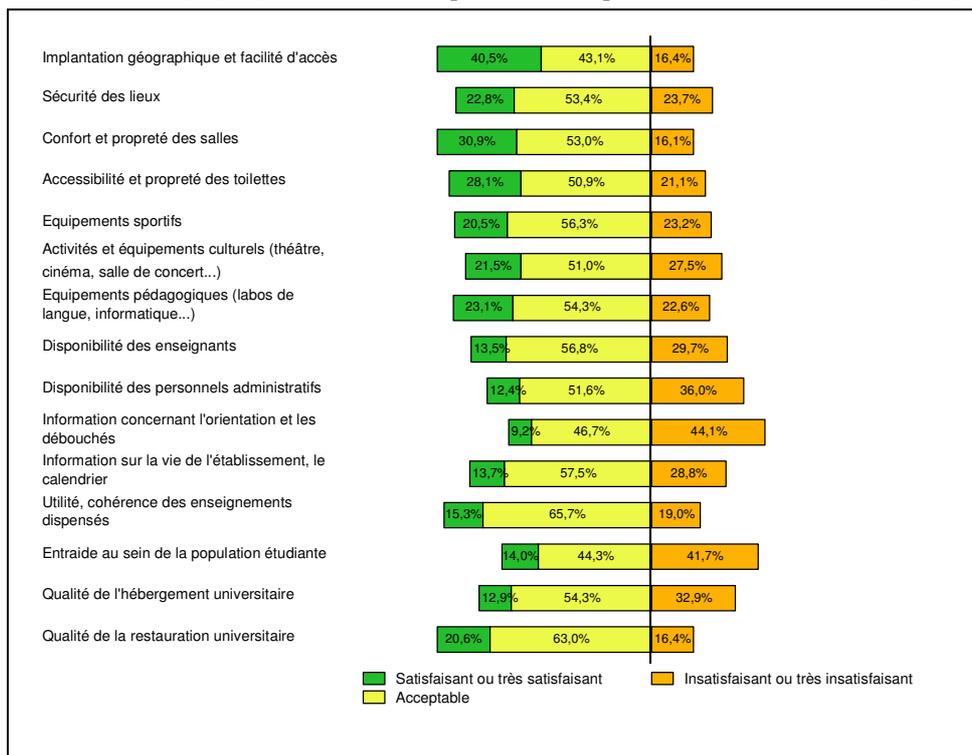
Parallèlement, lors de leur inscription à l'Université d'Orléans, près d'un étudiant sur quatre (23,6%) déclare avoir effectué une inscription parallèle. Plus d'une inscription parallèle sur trois (37,1%) est une inscription en BTS et plus d'une sur quatre (29,0%) en CPGE.

L'opinion sur l'Université d'Orléans (hors étudiants inscrits en CPGE en Octobre 2002)

Lorsque les étudiants ont répondu aux items concernant leur formation, on constate que, globalement, ils en sont satisfaits. L'insatisfaction concernerait surtout ce qui a trait à aux outils informatiques et à la formation antérieure. En effet, plus de six étudiants sur dix (63,4%) sont plutôt pas, voire pas du tout d'accord avec l'affirmation « votre formation antérieure vous avait bien préparé aux enseignements que vous avez suivis ».



L'appréciation sur différents aspects de l'établissement est globalement satisfaisante sinon acceptable. Les seules ombres au tableau seraient l'information concernant l'orientation et les débouchés (44,1% d'insatisfaits), l'entraide au sein de la population étudiante (41,7%) mais aussi la disponibilité des personnels administratifs (36,0%).



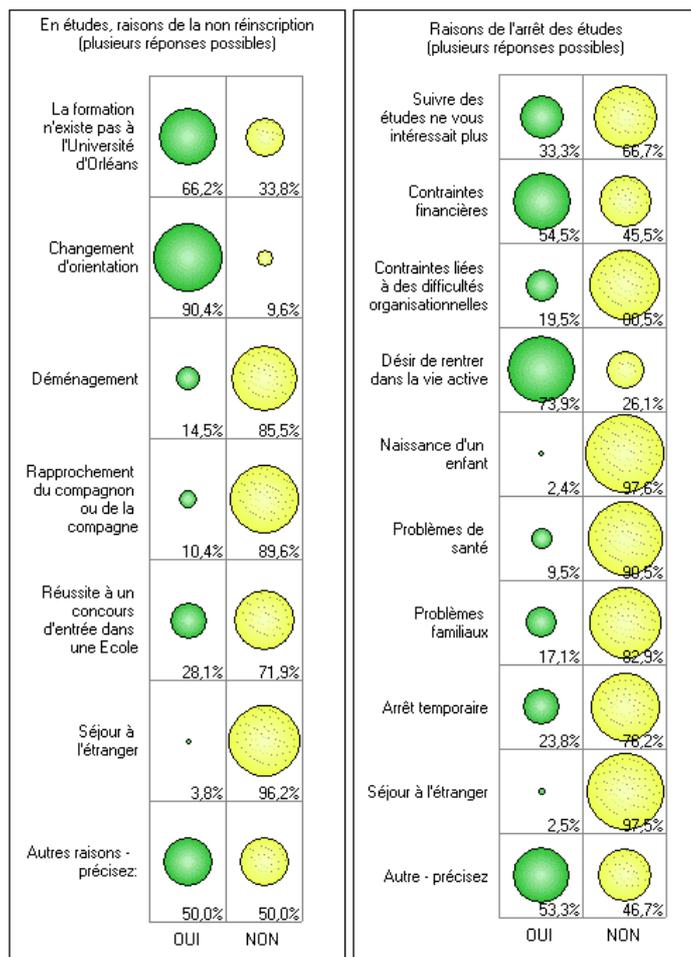
Les situations en Octobre 2002 et les motivations de la non-réinscription à l'Université d'Orléans

Pour l'année 2002-2003, huit étudiants sur dix (82,1%) se sont déclarés en poursuite d'études (dont 69,1% en études à « temps plein » et 13,0% « en alternance »), un sur dix (13,0%) en « emploi » et un sur vingt (5,0%) en « recherche d'emploi ».

Sur les 181 étudiants suivant des études « à temps plein » en octobre 2002, seulement 56 (soit 30,9%) déclarent suivre des études universitaires (Deug, DUT, IUP ou autres formations). Plus d'un sur trois (64 étudiants, soit 35,4%) prépare un BTS (dont 48 étudiants préparant un BTS services), un sur dix est en CPGE (10,5%) et en Ecole paramédicale et sociale (8,8%).

Concernant la vie active, en octobre 2002, 34 étudiants sont en emploi dont 14 en contrat à durée déterminée, 8 en intérim (CDD), 8 en contrat à durée indéterminée (CDI) et 3 occupent un emploi jeune. Sur les 29 étudiants ayant précisé la profession exercée, 15 appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des « employés », 9 à celle des « ouvriers » et 5 à celle des « professions intermédiaires ».

Les raisons de la non-réinscription à l'Université d'Orléans diffèrent alors selon la situation en octobre 2002. D'une manière générale, lorsque les étudiants poursuivent des études à temps plein ou en alternance, les raisons les plus souvent invoquées sont ainsi « un changement d'orientation » (90,4%), le fait que « la formation n'existe pas à l'Université d'Orléans » (66,2%) ou encore « la réussite à un concours d'entrée dans une école » (28,1%), correspondant d'ailleurs parfois au premier vœu de Terminale. A la question portant sur les raisons de leur non-réinscription à l'Université d'Orléans, 89,5% des étudiants qui avaient pour premier vœu d'intégrer une école ont ainsi répondu positivement à « Réussite à un concours d'entrée dans une école ».



Certaines de ces raisons peuvent être liées les unes aux autres ou se cumuler comme « changement d'orientation et réussite à un concours » ou « la formation n'existe pas, changement d'orientation et contraintes financières ». D'autres raisons ne figurant pas dans les propositions ont été évoquées par les étudiants.

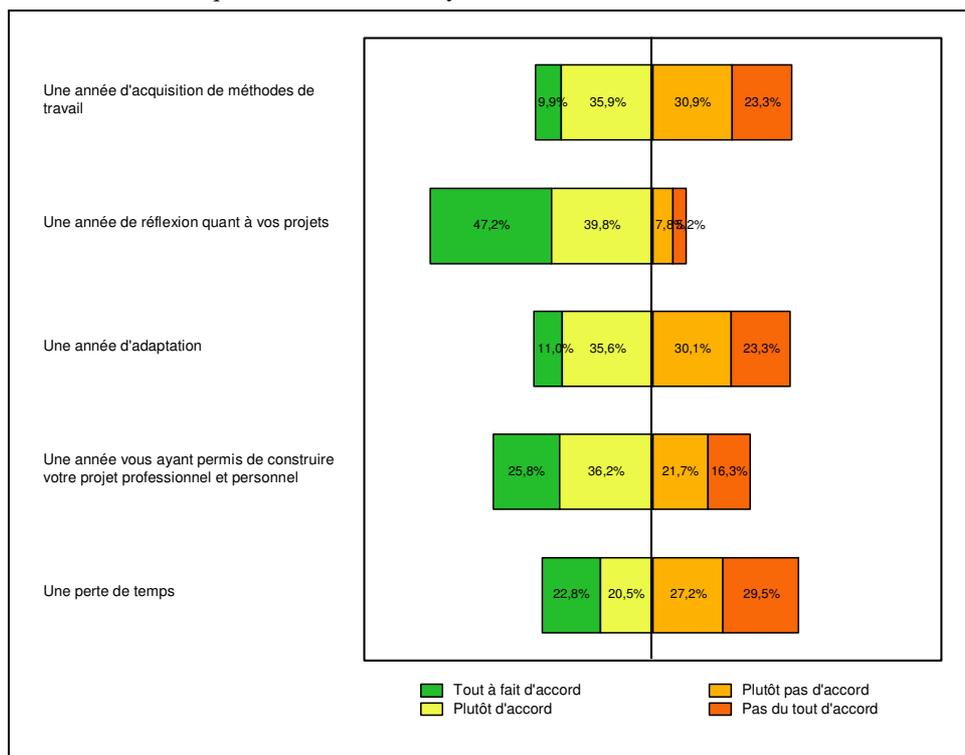
En dehors des précisions par rapport au cursus ou au type et lieu d'études, d'autres raisons, en lien également avec les études, posent le problème de l'encadrement dans le travail mais aussi de la motivation ou du choix d'orientation comme cette étudiante qui s'explique en écrivant : « Je n'étais pas motivée, et AES n'était pas ma voie. J'ai arrêté au bout d'un semestre puis j'ai travaillé et repris les cours en octobre 2002, à la Sorbonne (DEUG de géographie) » ou cette autre qui fait référence au passage du lycée à l'université, « en sortant du lycée, nous ne sommes pas forcément conditionnés pour effectuer ce parcours universitaire qui demande beaucoup d'autonomie, discipline et rigueur ». Une autre étudiante préparant un BTS précise d'ailleurs que « les études universitaires ne me conviennent pas, besoin de plus d'encadrement pour travailler ». D'autres étudiants évoquent des « contraintes financières », l'« envie d'étudier dans une autre ville » mais aussi un « rapprochement de la famille et des amis » ou même d'un « lieu de soin ».

La situation des études en alternance apparaît comme un palier vers la vie active alliant ainsi études et autonomie financière : « ce système de l'alternance me permet d'être plus autonome financièrement, tout en continuant mes études, il casse également la monotonie et l'ennui que j'ai pu rencontrer à la fac ». Le désir de « rentrer dans la vie active » est d'ailleurs une des raisons principales énoncées dans le fait de ne plus être en études (73,9%), viennent ensuite les « contraintes financières » (54,5%) ou encore le fait que « suivre des études n'intéressait plus » (33,3%). Comme précédemment, ces raisons peuvent se cumuler entre elles. Remarquons que près d'un étudiant sur quatre (23,8%) a donné comme raison un « arrêt temporaire », parmi ces étudiants, sept sur dix sont, en janvier 2004, effectivement en études dont 6 à plein temps.

Bilan de la première année

Globalement, pour les étudiants, cette première année à l'Université est une « année de réflexion quant à leurs projets » (87,0%), une « année leur ayant permis de construire leur projet professionnel et personnel » (62,0%) comme cet étudiant en BTS de Chimie en octobre 2002 qui, déclare que cette année lui a permis de « travailler et de faire des

économies ». Elle peut d'ailleurs apparaître comme un enrichissement personnel permettant par exemple une réaffirmation ou une meilleure connaissance de soi. Ainsi un étudiant précise que c'est « l'acceptation des échecs et des bénéfices à en tirer » ou un autre que cela a été « un moyen de mieux se connaître ».



Cette première année n'apparaît ainsi en fait pas comme une « perte de temps » : 56,7% des étudiants sont en désaccord avec l'item « une perte de temps ». Par contre, dans l'ensemble, les étudiants ne considèrent pas que cette année a été pour eux une « année d'adaptation » (53,4%) ni une « année d'acquisition de méthodes de travail » (54,2%).

Note technique

Le fichier de base a été construit à partir des données provenant des inscriptions administratives via APOGEE (Application pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Etudiants). En tenant compte des annulations, du fait d'être inscrit à l'Université d'Orléans en 2003-2004, d'avoir pour adresse fixe un pays étranger ou d'être auditeur libre, 65 des 748 étudiants non réinscrits ont été retirés de ce fichier de base. L'interrogation a été réalisée par voie postale et a donc concerné 683 étudiants. Le taux brut global des réponses est de 38,9%. Le taux de réponse net (les retours postaux pour mauvaise adresse sont défalqués) est, quant à lui, de 42,6%.

La représentativité de l'échantillon est appréhendée au travers de 10 variables de contrôle comprenant des données « scolaires » (type de baccalauréat, mention et filière), des données géographiques (lieu d'études, département de résidence, taille de la commune de résidence) et des données socio-démographiques (origine sociale, bourse, âge et sexe). A l'exception de la population des communes du domicile fixe pour laquelle les données INSEE du recensement de la population de 1999 ont été réintroduites dans le fichier, ces données proviennent des inscriptions administratives et sont issues d'APOGEE.

L'analyse de ces données scolaires, géographiques et démographiques indique que la population des étudiants non-réinscrits à l'université et ayant répondu à l'enquête est représentative de la population enquêtée de base (soit 683 étudiants non réinscrits) pour neuf des dix variables de contrôle disponibles. Pour la variable « sexe », si la population des répondants n'est pas strictement représentative de l'ensemble de la population totale, les proportions de filles et de garçons observées dans le total de la population et dans la population de répondants ne sont cependant pas statistiquement significatives.

Pour aller plus loin :

« La réinscription ou non des bacheliers 2001 pour l'année universitaire 2002-2003 », Université d'Orléans, Observatoire de la Vie Etudiante, 6 février 2004, 9 p. Consultable en ligne <http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>.

« Enquête par voie postale des bacheliers 2001 non réinscrits pour l'année universitaire 2002-2003 », Université d'Orléans, Observatoire de la Vie Etudiante, 02 juillet 2004, 9 p.

« Résultats de l'enquête par voie postale des bacheliers 2001 inscrits à l'Université d'Orléans en 2001-2002 non-réinscrits en 2002-2003 », Université d'Orléans, Observatoire de la Vie Etudiante, 19 octobre 2004, 22 p.